



**LCL lance un plan de compétitivité
pour dynamiser son développement**

LCL a présenté ce matin à son Comité Central d'Entreprise un projet de plan de compétitivité 2007-2010 destiné à dynamiser son développement. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du projet d'entreprise de LCL. Il vise à renforcer l'efficacité des réseaux commerciaux, alléger le poids des fonctions administratives, rationaliser les dépenses informatiques et optimiser le schéma immobilier de LCL en Ile de France.

Le durcissement du contexte concurrentiel et le phénomène de concentration bancaire en Europe rendent incontournable la poursuite des efforts de compétitivité entrepris. Si la mise en œuvre du projet d'entreprise "crescendo" a permis à LCL d'améliorer ses résultats et de s'inscrire dans une nouvelle dynamique commerciale, il lui faut cependant continuer de progresser pour faire face aux nouvelles attentes de ses clients - aussi bien en termes de qualité que de prix - et rejoindre les standards opérationnels du marché en termes de productivité.

De façon à poursuivre son développement commercial et le redéploiement de son réseau, LCL va recruter, d'ici à 2010, près de 3 000 collaborateurs, lesquels bénéficieront d'un important programme de formation. LCL va entreprendre des discussions avec l'ANPE en vue d'élargir ses recrutements à des profils diversifiés. Dans le même temps, le programme de modernisation du réseau des 2 000 agences sera poursuivi, réaffirmant la primauté du réseau commercial dans la stratégie de développement de LCL.

Parallèlement, les fonctions supports et administratives seront allégées. Deux mesures y contribueront. D'une part, un accord de départ anticipé de fin de carrière sera ouvert à l'ensemble des salariés de 57 ans et plus : environ 3 000 collaborateurs devraient en bénéficier. Ce plan, qui sera financé intégralement par LCL, correspond à une charge de 400 millions d'euros. Exclusivement basé sur le volontariat, il correspond à une forte attente des salariés potentiellement concernés. D'autre part, sera appliqué un principe de non remplacement systématique des départs naturels.

Dans le même temps, LCL poursuivra la rationalisation de ses systèmes d'information et de son schéma immobilier en Ile de France, dans un souci de réduction des frais généraux.

LCL rappelle que la totalité de ses activités s'exerce sur le territoire national.

Commentant le projet présenté au CCE, Christian Duillet, Directeur général de LCL, a déclaré :

« LCL a la volonté de se développer dans le cadre d'une stratégie construite sur le long terme, dans un souci d'adaptation permanente, et dans le respect de ses pratiques sociales : importance du dialogue social, pas de licenciement économique, pas de mobilité géographique contrainte, maintien des bassins d'emploi en région et accompagnement fort des collaborateurs qui changent de métier.

Par l'engagement et les compétences de ses collaborateurs, LCL a largement démontré sa réactivité et sa capacité d'adaptation. Fort de sa nouvelle marque et résolument centré sur ses métiers fondamentaux (banque et assurance de proximité, banque privée, banque des entreprises et banque des flux), LCL dispose de tous les atouts nécessaires pour poursuivre et prolonger sa croissance, d'autant que l'accélération de la mutualisation de nos moyens avec ceux du Groupe constitue un facteur supplémentaire d'amélioration de notre compétitivité. »
